

RCS : SAVERNE Code greffe : 6751

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SAVERNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00333 Numéro SIREN : 850 937 707 Nom ou dénomination : 2A Info

Ce dépôt a été enregistré le 02/08/2021 sous le numéro de dépôt 3167

198333

- 2 AOUT 2021

LA HALTE GOURMANDE

B3164

Société par actions simplifiée capital de 200 euros
Siège social : 5 rue Griesmatt 67520 marlenheim
RCS SAVERNE TI 850 937 707

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

DU 30 JUIN 2021

ENREGISTRÉ
29 JUIN 2021
SAUV
TRIBUNAL JUDICIAIRE

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020
s'élevant à 23 079 euros à hauteur de 20 euros à la réserve légale et le solde de 23059 euros
au compte de report à nouveau.

Certifié conforme
Le Président



LA HALTE GOURMANDE
Société par actions simplifiée capital de 200 euros
Siège social : 5 rue Griesmatt 67520 marlenheim
RCS SAVERNE TI 850 937 707

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Monsieur ABIDALLAH ABDERAZZAK associé unique et Président de la société, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2020, l'activité de la Société a dégagé un chiffre d'affaires de 11 569 euros.

Nos charges d'exploitation sont 29 697 euros.

L'exercice clos le 31 décembre 2020 se solde par un bénéfice de 23 079 euros.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2020 date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Au cours du prochain exercice nous allons nous efforcer de poursuivre le développement de notre activité tout en veillant à maintenir nos charges d'exploitation à un niveau suffisant.

RÉSULTATS-AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, le chiffre d'affaires s'est élevé à 11 569 euros.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 3 946 euros.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 14 419 euros.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 495 euros.

Le montant des salaires et charges sociales s'élèvent à 11 656 euros.

Proposition d'affectation de résultats

L'associé unique propose d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 23 079 euros à hauteur de 20 euros à la réserve légale et le solde de 23 059 euros au compte de report à nouveau.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

En application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, il convient de rappeler:

L'associé unique possède un compte courant d'associé dans nos livres qui s'élève à 8 918 euros au 31 décembre 2020. Ledit compte courant n'a pas été rémunéré au titre de l'exercice écoulé.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.



Monsieur ABDERAZZAK ABIDALLAH
Associé unique et Président

Désignation de l'entreprise 2A Info SASUAdresse de l'entreprise 28 Rue du Général De Gaulle 67310 WASSELONNESIRET 8 5 0 9 3 7 7 0 7 0 0 0 2 2Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2Durée de l'exercice précédent * 0 8**COPIE**Néant ☐ *

Certifié Conforme

		Exercice N clos le	
		13/11/2020	
		Brut	Amortissements-Provisions
		1	2
		Net	
		3	
ACTIF			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012
	Fonds commercial *		
	Autres *	014	016
	Immobilisations corporelles *	028	030
	Immobilisations financières * (1)	040	042
Total I (5)		044	048
ACTIF CIRCULANT	STOCKS		
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052
	Marchandises *	060	062
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066
	Créances (2)		
	Clients et comptes rattachés *	068	070
	Autres * (3)	072	074
	Valeurs mobilières de placement	080	082
	Disponibilités	084	086
	Charges constatées d'avance *	092	094
Total II		096	098
Total général (I + II)		110	112
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	200
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131	
	Report à nouveau	134	(19 612)
	Résultat de l'exercice	136	23 079
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	3 667
	Provisions pour risques et charges	Total II	154
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	6 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	5 026
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	8 918
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	20 209
Total général (I + II + III)		180	23 876
RENNVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	
	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	30 000

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire déposé au titre de l'IR	018
---------------------------------------	-----

018

Exercice N clos le

		au titre de l'IR		v16		v17		v18		v19		v20				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *										209		210			
	Production vendue										215		214			
											Biens		dont export et livraisons intracommunautaires		217	
	Production stockée *										Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production				222	
	Production immobilisée *														224	
	Subventions d'exploitations reçues														226	7 500
Autres produits														230	3 946	
										Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	23 015	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)														234	
	Variation de stocks (marchandises) *														236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)														238	3 128
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *														240	
	Autres charges externes * :										(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	14 419
	Impôts, taxes et versements assimilés										(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)				243	265
	Rémunérations du personnel *														244	495
	Charges sociales (cf. renvoi 380)														250	10 439
	Dotations aux amortissements *														252	1 217
	Dotations aux provisions														254	
	Autres charges										dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *				259	
											dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				260	
															262	
											Total des charges d'exploitation (II)				264	29 697
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)														270	(6 682)	
Produits financiers (III)										280	52	Charges financières (V)		294	5	
Produits exceptionnels (IV)														290	30 000	
Charges exceptionnelles (VI)										dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				347		
										dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				348	286	
Impôt sur les bénéfices * (VII)														306		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)														310	23 079	
B - RÉSULTAT FISCAL										Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	23 079	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *														316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles														318	
	Provisions non déductibles *														322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)														324	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cis d'associés										247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	286	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option										(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))				249	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime														251	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime														998	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime														999	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)										986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		
Dédutions	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)										981		JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)										127		ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)										991					
	ZFANG 44. quaterdecies										345		Investissements outre-mer	344		
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)										992		Zone de développement prioritaire (44. septies)	993		
	Créance due au report en arrière du déficit														346	
	Droit divers										Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	655		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643	
											Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647	
											Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641	
											Déduction exceptionnelle (Art 39 decies F)	990		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies G)	649	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS										Bénéfices col. 1 Déficit col. 2				352	15 865	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *														354		
Déficits antérieurs reportables *										19 612 dont imputés sur le résultat :				356		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS										Bénéfices col. 1 Déficit col. 2				370	15 866	

DGFIP N°2033-B-SD 2021

Extension

[illegible]

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : 2A Info SASU								Néant ☐			
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480	1 947	482		484	1 947	486					
TOTAL		490	1 947	492		494	1 947	496					
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570		572		574		576					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5							
		Fonds commerce											
		6	7	8	9	10							
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
						⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧				
1				30 000	30 000								
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	30 000	30 000	581		587		589			
	Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations	590	583		594		595			
TOTAL					596	30 000	585		597		599		

SAGE Experts-comptables Janvier 2021 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : 2A Info SASU										Néant ☐ *																																																																																																																																					
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																																																																																																																																															
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice																																																																																																																																						
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606																																																																																																																																							
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607																																																																																																																																							
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616																																																																																																																																							
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626																																																																																																																																							
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636																																																																																																																																							
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646																																																																																																																																							
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656																																																																																																																																							
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666																																																																																																																																							
TOTAL		680		682		684		686																																																																																																																																							
<table border="1"> <tr> <td colspan="6">B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</td> <td colspan="6">C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td colspan="2">Dotations</td> <td colspan="2">Reprises</td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Immob. incorporelles</td> <td>700</td> <td></td> <td>705</td> <td></td> <td></td> <td>1</td> <td colspan="5">Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes</td> </tr> <tr> <td>Terrains</td> <td>710</td> <td></td> <td>715</td> <td></td> <td></td> <td>2</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Constructions</td> <td>720</td> <td></td> <td>725</td> <td></td> <td></td> <td>3</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Inst. techniques mat. et outillage</td> <td>730</td> <td></td> <td>735</td> <td></td> <td></td> <td>4</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Inst. générales, agencements amén. div.</td> <td>740</td> <td></td> <td>745</td> <td></td> <td></td> <td>5</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Matériel de transport</td> <td>750</td> <td></td> <td>755</td> <td></td> <td></td> <td>6</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Autres immobilisations corporelles</td> <td>760</td> <td></td> <td>765</td> <td></td> <td></td> <td>7</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>770</td> <td></td> <td>775</td> <td></td> <td></td> <td colspan="6">TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> <td colspan="6">780</td> </tr> </table>												B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)								Dotations		Reprises								Immob. incorporelles	700		705			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes					Terrains	710		715			2						Constructions	720		725			3						Inst. techniques mat. et outillage	730		735			4						Inst. générales, agencements amén. div.	740		745			5						Matériel de transport	750		755			6						Autres immobilisations corporelles	760		765			7						TOTAL	770		775			TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD												780					
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)																																																																																																																																									
		Dotations		Reprises																																																																																																																																											
Immob. incorporelles	700		705			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes																																																																																																																																								
Terrains	710		715			2																																																																																																																																									
Constructions	720		725			3																																																																																																																																									
Inst. techniques mat. et outillage	730		735			4																																																																																																																																									
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745			5																																																																																																																																									
Matériel de transport	750		755			6																																																																																																																																									
Autres immobilisations corporelles	760		765			7																																																																																																																																									
TOTAL	770		775			TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD																																																																																																																																									
						780																																																																																																																																									
II DÉFICITS REPORTABLES						III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C																																																																																																																																									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	1 9 6 1 2				Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995																																																																																																																																						
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis					Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996																																																																																																																																						
Nombres d'opérations sur l'exercice		982 ter																																																																																																																																													
Déficits imputés		983	15 8 6 6																																																																																																																																												
Déficits reportables		984	3 7 4 7																																																																																																																																												
Déficits de l'exercice		960																																																																																																																																													
Total des déficits restant à reporter		970	3 7 4 7																																																																																																																																												
IV DIVERS																																																																																																																																															
Primes et cotisations complémentaires facultatives										381																																																																																																																																					
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin										325																																																																																																																																					
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite										327																																																																																																																																					
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *										380																																																																																																																																					
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS										326																																																																																																																																					
N° du centre de gestion agréé										388																																																																																																																																					
Montant de la TVA collectée										374	1 3 1 8																																																																																																																																				
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										378	2 6 3 6																																																																																																																																				
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant										399																																																																																																																																					
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										398																																																																																																																																					
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										397																																																																																																																																					

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise: 2A Info SASU		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: 01/01/2020 et clos le: 31/12/2020		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	1,00
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2021

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122020

SIREN

8 5 0 9 3 7 7 0 7

Dénomination de l'entreprise

2A Info SASU

Adresse (voie)

28 Rue du Général De Gaulle

Code postal

67310

Ville

WASSELONNE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE

901

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

902

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE

903

1

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

904

200

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

ABIDALLAH

Prénom(s)

Abderrazzak

Nom marital

% de détention

100,00

Nb de parts ou actions

200

Naissance:

Date

07/05/1963

N° Département

99

Commune

Casablanca

Pays

Maroc

Adresse :

N°

18

Voie

Route de Strasbourg

Code Postal

67310

Commune

WASSELONNE

Pays

FRANCE

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance:

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

SAGE Experts-comptables janvier 2021 : Etat préparatoire

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2021

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

31122020

SIREN

8 5 0 9 3 7 7 0 7

Dénomination de l'entreprise

2A Info SASU

Adresse (voie)

28 Rue du Général De Gaulle

Code postal

67310

Ville

WASSELONNE

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.